



Ottawa, Canada

Volume 9, N° 4
(Hebdomadaire)

le 28 janvier 1981

Le commerce et l'agriculture au centre des discussions canado-mexicaines . . .	1
Visite au Canada du ministre japonais du Commerce	3
Promotion des études canadiennes . . .	3
Programme d'éducation syndicale . . .	4
Cardiostimulateur multiprogrammable fabriqué au Canada	4
Nouveau chef de l'Union nationale . . .	4
Bénéfices des sociétés industrielles . . .	4
Les satellites et l'amélioration des communications mobiles	5
Étude des réactions des conducteurs à l'aide d'un simulateur	5
Des Québécois à El Asnam	6
Raffinerie de mazout lourd	6
Première résidence pour aveugles	6
Un Canadien, président d'une association américaine	6
Hausse des indemnisations pour les bovins condamnés à l'abattage	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le commerce et l'agriculture au centre des discussions canado-mexicaines

La quatrième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique s'est tenue à Mexico du 7 au 9 janvier. La délégation canadienne était dirigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. Voici des extraits du communiqué commun publié à l'issue de la réunion.

...La délégation canadienne a réitéré son offre de participer au développement du programme nucléaire du Mexique, offrant l'expérience du Canada et faisant ressortir les avantages inhérents au système CANDU. La délégation mexicaine a pris acte de cette proposition avec intérêt et indique qu'il y aura bientôt appel d'offres international.

La délégation canadienne a annoncé que l'Énergie atomique du Canada Limitée a l'intention d'ouvrir un bureau à Mexico pour collaborer avec les autorités mexicaines.

Les deux délégations sont convenues qu'il y a possibilité de coopération dans ce secteur et qu'il sera tenu compte des objectifs du Mexique tels que: le transfert de techniques, la création de coentreprises, la mexicanisation et le financement.

Dans ce secteur, les ministres ont attaché de l'importance au symposium sur l'énergie nucléaire parrainé par l'Académie mexicaine des ingénieurs, qui sera ouvert par les ministres Oteyza et Lumley le 2 février à Mexico.

Les ministres ont accueilli favorablement l'annonce, faite par les gouvernements canadien et mexicain, de la signature prochaine entre l'Hydro-Québec et la Commission fédérale de l'électricité (CFE) d'un accord technique concernant la production d'énergie et le transport de l'énergie électrique à longue distance. Ils ont en outre noté avec satisfaction que le CFE et l'Hydro-Ontario comptent signer bientôt un accord analogue.

La question du charbon métallurgique a reçu une attention considérable étant donné l'expansion importante que connaîtra l'industrie sidérurgique mexicaine dans un proche avenir. Actuellement, les réserves mexicaines connues ne suffisent pas à répondre aux besoins courants et

c'est pourquoi la coopération canadienne est nécessaire dans deux grands secteurs: — la coopération dans les activités d'exploration pour accroître la production nationale de charbon cokéfié; — un approvisionnement sûr de charbon canadien par l'entremise d'un contrat d'approvisionnement à moyen terme.

La délégation canadienne a exprimé son intérêt pour cette proposition, rappelé son expertise internationale dans ce domaine et indiqué qu'elle déterminera dans les meilleurs délais la possibilité de passer des contrats à ce sujet. En outre, les deux délégations ont confirmé qu'un séminaire mixte sur le charbon thermique et le charbon cokéfié se tiendra en février prochain.

La délégation mexicaine a considéré qu'il existe de bonnes possibilités, à long terme, de coopération en ce qui concerne le transport urbain de masse et la rationalisation du système de transport à Mexico et dans d'autres villes. A cet égard, un comité mixte oeuvre dans ce secteur.

Pétrole brut

Les ministres ont discuté du commerce de pétrole brut entre le Mexique et le Canada. Les deux délégations ont noté avec satisfaction les progrès enregistrés dans les discussions entre la société Naviera Minera del Golfo et Petro-Canada concernant l'expédition du pétrole mexicain au Canada.

Les ministres ont également fait rapport sur les efforts présentement déployés par la société Navimin et la société Saguenay Shipping en vue d'établir un circuit régulier entre les deux pays. L'importance de cet arrangement a été soulignée parce qu'il aurait notamment pour effet de décharger le système ferroviaire pour ce qui est du transport de marchan-

C'était ce jour...

Le dernier gouverneur général du Canada venu de Grande-Bretagne, Lord Alexander, termina son mandat le 28 janvier 1952. Un Canadien, Vincent Massey, lui succéda.

dises entre les deux pays.

Les ministres ont été heureux de prendre acte de l'intention du Canada d'appeler la participation d'environ 100 compagnies canadiennes à l'exposition *La Technologie au service de l'humanité* qui se tiendra à Mexico en novembre prochain.

Les ministres ont examiné des projets de coopération dans le secteur des télécommunications et particulièrement dans celui des communications téléphoniques et des transmissions par satellite. La partie canadienne a proposé l'établissement d'un comité mixte de coopération dans le domaine des communications par satellite. La délégation mexicaine a fait un rapport d'étape sur les soumissions internationales pour ces projets.

Les deux délégations ont reconnu l'importance des marchés des deux pays en ce qui concerne les biens de capital destinés aux industries de la construction, de l'exploration minière, de la foresterie et du papier ainsi que de secteurs de grande importance qui sont sensiblement au même stade de développement au Canada et au Mexique. Les deux parties travaillent à la formation de coentreprises qui produiront ce genre d'équipement...

On a proposé le recensement de projets spécifiques propices à l'investissement commun dans les domaines suivants: — aliments pour le bétail à partir de résidus de cellulose; — conception d'abattoirs et d'usines de conditionnement de la viande; — équipement minier (treuils); — système de nettoyage à haute pression pour fours industriels; — conception et installation d'usines de réfrigération des aliments; — pièces de voitures; — conception de systèmes servant à l'entreposage, à la manutention et à la distribution des céréales.

En outre, la délégation canadienne a fait remarquer qu'à la suite de discussions antérieures, l'on avait entrepris des études techniques destinées à recenser des secteurs possibles de coopération industrielle et qu'elles seraient terminées au début de février...

Les deux délégations ont pris acte de la nécessité d'accroître l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables.

La délégation canadienne a informé la délégation mexicaine de la formation de Petro-Canada International, dont le mandat consiste à appuyer les activités d'exploration pétrolière menées par les pays en développement. En outre, dans l'esprit de l'accord mexicano-vénézuélien sur l'approvisionnement de pétrole à l'Amérique

La délégation canadienne comprenait le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, le ministre d'État au Commerce, M. Edward Lumley, et l'ambassadeur du Canada au Mexique, M. Claude T. Charland. La délégation mexicaine conduite par le secrétaire aux Relations extérieures, M. Jorge Castañeda, comprenait le secrétaire au Patrimoine, M. José Andrés de Oteyza, le secrétaire au Commerce, M. Jorge de la Vega Dominguez, le secrétaire à l'Agriculture, M. Francisco Merino Rábago, et l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Agustín Barrios Gómez. Pendant leur séjour à Mexico, les ministres canadiens ont également rencontré le président du Mexique, M. José Lopez Portillo.

centrale et aux Antilles, la délégation canadienne a offert que Petro-Canada International et d'autres organismes participent aux activités de coopération énergétique dans cette région. La délégation mexicaine a exprimé de l'intérêt pour les possibilités offertes par cette coopération...

Coopération agricole

En application du troisième point du Protocole d'entente sur la coopération agricole entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques du Mexique, durant la quatrième réunion du Comité ministériel a été formellement établi le Comité mixte canado-mexicain en agriculture...

Les deux parties ont brossé un tableau des échanges dans le secteur de l'agriculture dans l'un et l'autre pays et, en application du premier point du Protocole d'entente précité, ont ensuite procédé au recensement des activités qui seraient comprises dans le programme de coopération correspondant, faisant ressortir l'avantage d'établir des priorités quant à la suite qui sera donnée à ces activités.

En ce qui concerne le sous-secteur des cultures, l'on a établi un mécanisme de coopération par le biais du jumelage de stations d'essai dans les deux pays, en vue d'étudier les problèmes qui frappent les cultures pluviales et d'entreprendre des travaux sur la fixation de l'azote. Il a aussi été notamment convenu de renfor-

cer les échanges de matériel génétique et de scientifiques.

Les deux ministres ont indiqué qu'ils participeraient dans un proche avenir à la négociation d'un accord sur la santé animale aux fins de l'importation et de l'exportation du bétail et de produits de l'élevage, à l'établissement de projets de recherche coopérative en production animale et en médecine vétérinaire, et enfin aux échanges scientifiques et techniques dans le cadre de questions liées au commerce bilatéral.

La partie mexicaine s'est dite intéressée à renforcer les activités de coopération dans des secteurs rattachés expressément à la foresterie. La délégation canadienne a offert de porter cette question à la connaissance des autorités canadiennes compétentes...

Relations commerciales

Les ministres ont passé en revue les relations commerciales entre le Mexique et le Canada et ont reconnu que, même si le volume des échanges a connu un accroissement substantiel au cours de la dernière année, il ne correspondait pas encore au véritable potentiel de leurs marchés respectifs. Prenant ce facteur en compte, les délégations canadienne et mexicaine sont convenues d'accroître leurs efforts afin d'intensifier et de diversifier les relations commerciales de manière équitable.

Reconnaissant que le commerce des produits agricoles est une composante importante de cet échange, les ministres ont discuté de la conclusion, durant l'année en cours, d'un accord concernant la fourniture de produits agricoles de base et principalement du lait en poudre et d'autres formes de lait traité, du blé, des fèves noires, du canola et du maïs...

Durant la réunion, les ministres sont convenus de créer un groupe de travail sur le commerce sous l'égide du Comité ministériel Canada-Mexique... Le groupe examinerait en outre toutes questions relatives aux échanges commerciaux ainsi que les politiques proposées et les mesures de promotion en vue d'accroître les échanges bilatéraux.

Les deux parties sont convenues que la première réunion du groupe de travail se tiendrait au Canada durant la première moitié de l'année et que les sujets suivants, parmi d'autres, seraient examinés: fourniture de produits alimentaires par le Canada au Mexique; produits qui ont un

(suite à la page 8)

Visite au Canada du ministre japonais du Commerce

Le ministre du Commerce international et de l'Industrie du Japon, M. Rokusuke Tanaka, a effectué une visite au Canada les 12 et 13 janvier, à l'invitation du ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray.

En plus de ses entretiens avec M. Gray, le ministre japonais a eu des rencontres avec le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan MacEachen, le ministre d'État au Développement économique, M. le sénateur Bud Olson, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Les discussions ont porté, entre autres, sur les exportations canadiennes de biens manufacturés vers le Japon, le secteur de l'automobile, le traitement des richesses naturelles, la vente de réacteurs CANDU, les exportations de charbon et l'exploitation des sables bitumineux.

À l'issue de leur rencontre, MM. Gray et Tanaka ont constaté avec satisfaction l'essor constant et vigoureux du commerce et le resserrement des liens économiques qui se sont manifestés entre les deux pays au cours des dernières années. Ils ont convenu que ces tendances positives vont vraisemblablement persister pendant les années 80.

M. Gray a noté quelques progrès récents dans la vente de produits manufacturés canadiens au Japon mais il a ajouté que l'on continuait à se préoccuper de la composition des exportations canadiennes, les produits finis ne formant que 3 p. cent de celles-ci.

Au sujet du réacteur canadien CANDU, M. Tanaka a informé M. Gray que son gouvernement avait entrepris des études sur les aspects techniques de ce réacteur.

Secteur de l'automobile

M. Gray a demandé que le gouvernement japonais presse les exportateurs de voitures de son pays de restreindre leurs exportations vers le Canada. Il a souligné l'importance d'un plus fort contenu canadien des voitures japonaises vendues en Amérique du Nord et sur les marchés mondiaux, en raison de la très forte position de ces automobiles sur le marché canadien.

M. Tanaka a déclaré que son gouvernement sympathisait avec les objectifs canadiens et qu'il encouragerait les fabricants d'automobiles du Japon à répondre posi-



MM. Herb Gray et Rokusuke Tanaka (à droite) lors de leur rencontre.

tivement.

Les deux ministres ont confirmé la formation du groupe de travail Canada-Japon sur la transformation des ressources (la première réunion de fonctionnaires devant avoir lieu le mois prochain à Tokyo) et ils ont abordé la question du tarif japonais sur le bois de construction d'épinette, de pin et de sapin.

Commerce Canada-Japon

Le Japon vient au deuxième rang des clients du Canada, immédiatement après les États-Unis. Les échanges commerciaux bilatéraux entre les deux pays ont atteint \$4,3 milliards en 1977, \$5,3 milliards en 1978 et \$6,2 milliards en 1979. Ils devraient avoir atteint les \$7 milliards en 1980.

Les exportations canadiennes au Japon totalisaient \$2,7 milliards en 1976 et \$4,11 milliards en 1979. Les plus récentes statistiques font état d'une augmentation considérable pendant les 11 premiers mois de l'an dernier. Les exportations au Japon ont progressé de 9,3 p. cent et les importations, de 24,5 p. cent.

M. Tanaka a terminé son séjour par une visite des installations CANDU de l'Hydro-Ontario, à Pickering.

Après sa visite dans la capitale nationale, M. Tanaka s'est rendu à Toronto le 13 janvier. Il y a rencontré des membres du gouvernement de l'Ontario dont il était l'invité.

Promotion des études canadiennes

Le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé ce mois-ci le versement de \$162 500 à l'Association des collèges communautaires canadiens et de \$20 000 à l'Association des études canadiennes. Ces sommes représentent le premier d'une série de versements prévus pour la dernière année d'un projet-pilote de trois ans dont la mise en oeuvre avait été annoncée en 1978.

Ce projet, dont l'objet est de promouvoir les études canadiennes, a également servi à subventionner les activités de la Fondation d'études du Canada.

L'effort financier du gouvernement fédéral en faveur des études canadiennes donne aux Canadiens de diverses régions et de diverses cultures l'occasion de mieux se connaître, de s'épanouir et de se comprendre.

Le secrétaire d'État a ajouté que ces crédits permettraient aux deux organisations de poursuivre leurs activités en vue d'améliorer le contenu et d'élargir le cadre des études canadiennes au niveau post-secondaire.

L'Association des collèges communautaires du Canada, qui regroupe quelque 160 établissements d'enseignement post-secondaire, se sert de sa subvention annuelle de \$325 000 pour donner plus d'ampleur à son Projet d'études canadiennes, lequel consiste à procurer aux collèges communautaires de meilleurs ouvrages didactiques dans le domaine des études canadiennes, tant au niveau régional que national.

L'Association dirige un centre d'information et publie une revue et un bulletin mensuel. En outre, elle met en oeuvre un programme d'échanges à l'intention des étudiants et des enseignants des collèges communautaires s'intéressant aux études canadiennes et coordonne des projets de recherche dans le même domaine.

De son côté, l'Association des études canadiennes se sert de sa subvention annuelle de \$40 000 pour mettre sur pied des ateliers de perfectionnement, organiser des conférences annuelles à l'échelle nationale et financer la réalisation d'une série de biographies canadiennes.

De plus, elle publie un bulletin d'information à l'intention des enseignants et des étudiants pour les tenir au courant des plus récentes réalisations dans le domaine des études canadiennes.

Programme d'éducation syndicale

Travail Canada a rendu publics deux rapports évaluant son programme d'éducation syndicale (PES). Tous deux appuient fortement le programme et incitent le Ministère à le poursuivre.

Le PES a été établi en 1977 pour permettre aux dirigeants syndicaux actuels et futurs ainsi qu'aux membres des organisations de travailleurs d'approfondir leurs connaissances du mouvement syndical et de ses rapports avec la structure économique, politique et sociale du Canada.

L'un de ces rapports, *Le Programme d'aide financière à l'éducation ouvrière au Québec: première évaluation*, se concentre sur le programme appliqué au Québec. Son auteur, M. Julio Fernandez, est membre du bureau de recherche de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Le deuxième rapport, rédigé par le Department of Adult Education de l'Ontario Institute for Studies in Education, est intitulé *Labour Education Program (LEP) Preliminary Evaluation: The First Two Years (1977-1978; 1978-1979)*. Il évalue le programme appliqué dans toutes les provinces sauf le Québec.

Cardiostimulateur multiprogrammable fabriqué au Canada

Mme Thérèse Duquet, 65 ans, est la première Canadienne dont le rythme cardiaque est régularisé par un cardiostimulateur (*pacemaker*) multiprogrammable, fabriqué au Canada.

L'intervention a été pratiquée à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval de Québec. L'équipe était composée des docteurs Jean-Paul Després, Denis Désaulniers, Georges Délisle et Micheline Héroux. Cette intervention visait à remplacer un cardiostimulateur d'une génération précédente qui avait été installé en novembre 1973.

Fabriqué à Mississauga (Ontario) par la filiale de la compagnie américaine Medtronic, le nouveau stimulateur offre de nombreux avantages. Il permet au médecin de modifier la fréquence cardiaque de son malade; cette opération s'effectue de l'extérieur au moyen d'un programmeur électronique. Il n'y a donc pas d'intervention chirurgicale proprement dite.

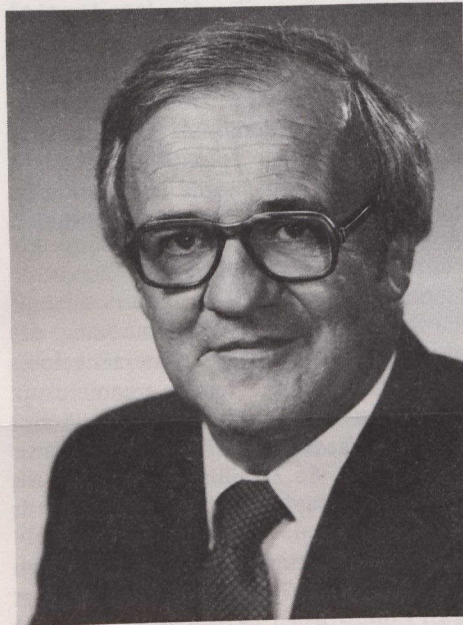
Avec les stimulateurs programmables

conventionnels, le médecin doit insérer une aiguille dans la chair du malade jusqu'à l'appareil pour procéder aux ajustements.

Selon le docteur Després, le nouvel appareil peut modifier différents paramètres au fil des ans, sans avoir à le remplacer ou à procéder à une nouvelle intervention chirurgicale. Cette flexibilité revêt un caractère d'autant plus important que les stimulateurs de la nouvelle génération sont munis de piles au lithium-iodure qui leur assurent une longévité variant de 10 à 14 ans.

Selon les médecins de l'Institut de cardiologie, environ 10 p. cent des utilisateurs de cardiostimulateurs sont susceptibles de bénéficier des avantages offerts par ce nouveau type d'appareil. On estime à 6 000 le nombre des Québécois porteurs d'un cardiostimulateur. (*Le Devoir*, 19 décembre 1980)

Nouveau chef de l'Union nationale



M. Roch LaSalle

Un député fédéral conservateur est devenu, le 9 janvier, le huitième chef de l'Union nationale, formation politique provinciale québécoise fondée en 1935 par Maurice Duplessis qui fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959.

M. Roch LaSalle, 51 ans, a été proclamé chef, aucune autre candidature n'ayant été jugée recevable à la fin de la période de mise en nomination. Il faudra cependant que les militants du parti

approuvent ce choix par un vote de confiance, lors d'un congrès qui aura lieu le mois prochain.

M. LaSalle a été ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement conservateur de M. Joe Clark. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1968, et réélu en 1972, 1974, 1979 et 1980.

M. LaSalle est né à Saint-Paul-de-Joliette (Québec). Il fut élu conseiller municipal de la ville de Crabtree en 1955, et maire, en 1957. Il devint ainsi, à l'âge de 29 ans, le plus jeune maire du Canada.

Rappelons que M. LaSalle était le seul député conservateur du Québec à la Chambre des communes.

Bénéfices des sociétés industrielles

Statistique Canada a publié récemment des données sur les bénéfices des sociétés industrielles canadiennes.

Il en ressort que, désaisonnalisés et après déduction des impôts, les bénéfices nets des sociétés industrielles s'élevaient à \$5 045 millions au troisième trimestre de 1980, soit une hausse de \$113 millions ou de 2,29 p. cent par rapport au trimestre précédent. Non désaisonnalisés, les bénéfices ont totalisé \$4 841 millions au cours de la période observée, soit une augmentation de \$234 millions ou de 5,08 p. cent si on les compare avec ceux du troisième trimestre de 1979. Ces chiffres incluent d'importants profits (ou de fortes pertes) de \$105 millions au troisième trimestre de 1980, de \$116 millions au deuxième trimestre de 1980 et une perte de \$248 millions au troisième trimestre de 1979.

Désaisonnalisés, les bénéfices avant déduction des impôts se sont chiffrés à \$8 020 millions au troisième trimestre de 1980, soit une augmentation de \$129 millions ou de 1,63 p. cent par rapport au deuxième trimestre. Non désaisonnalisés, les bénéfices avant la déduction des impôts se sont élevés à \$7 759 millions, soit une hausse de \$53 millions ou de 0,69 p. cent par rapport à la même période de 1979.

Les ventes désaisonnalisées du troisième trimestre de 1980 ont baissé de \$3,6 milliards ou de 3,36 p. cent pour totaliser \$110,7 milliards par rapport au trimestre précédent. Non désaisonnalisées, les ventes se sont chiffrées à \$110 milliards, soit une augmentation de \$9 milliards ou de 8,75 p. cent par rapport à la même période l'année d'avant.

Les satellites et l'amélioration des communications mobiles

L'utilisation de satellites peut-elle améliorer les communications mobiles? Pour le savoir, le ministère canadien des Communications et la NASA (National Aeronautics and Space Administration), aux États-Unis, ont entrepris un programme d'études.

Ce programme, auquel l'on consacrera \$2,2 millions, s'inscrit dans le cadre d'une série de projets que les deux pays ont mené conjointement dans le domaine de l'espace depuis 1959.

L'utilisation des satellites permettrait d'établir de nombreuses communications entre les téléphones ordinaires installés dans les maisons et les bureaux et les téléphones mobiles installés dans les voitures, les véhicules commerciaux et les navires, partout en Amérique du Nord. Outre les multiples services qu'on peut en espérer pour le public, un système de communication par satellite pourrait être utile à certains ministères et organismes fédéraux, par exemple, au ministère de la Défense nationale.

Les études axées sur la possibilité d'utiliser un satellite pour offrir un service de communication mobile précéderont la présentation au cabinet fédéral, peut-être en 1982, d'un document décrivant un programme intégral ayant pour objet un système de communication mobile par satellite (MSAT). S'il est approuvé, le programme intégral de collaboration, qui comprendra la mise au point, la fabrication et la démonstration du système de communication par satellite, pourrait débuter au cours de l'exercice 1983-1984. Le coût global de ce programme se situerait entre \$400 et \$500 millions et serait partagé entre le Canada et les États-Unis.

"Le ministère des Communications élaborera des plans visant à assurer la plus grande participation possible de l'industrie canadienne à toutes les phases de chacun des programmes communs", a déclaré le ministre des Communications, M. Fox. Celui-ci a précisé que, si le programme a pour objectif d'améliorer sensiblement le service de communication mobile, il donnera aussi lieu à des retombées multiples pour le Canada. "Qu'il me suffise de mentionner, parmi ces avantages, la mise sur pied d'une technologie de pointe et la stimulation de notre industrie aérospatiale", a dit le Ministre.

Étude des réactions des conducteurs à l'aide d'un simulateur

Des chercheurs de l'Université de Toronto effectuent des études en vue d'établir le comportement des conducteurs au volant de leur voiture.

Un simulateur de conduite, construit par l'Université à l'aide de pièces de simulateur de vol, combiné à la projection sur un écran d'images de la route produites par un ordinateur, a permis aux hommes de sciences d'étudier les réactions des conducteurs face aux divers incidents qui surviennent sur les routes.

La réaction des conducteurs est suivie par des instruments, enregistrée par un ordinateur et peut être récupérée aux fins d'analyse et d'étude. Les données sont utilisées pour mettre au point des modèles informatisés de comportement des conducteurs.

Le simulateur est une reproduction en contreplaqué de l'avant d'une voiture. La transmission, le tableau de bord, l'accélérateur, les freins, la vitesse et le changement de direction de la voiture du centre de la route sont tous contrôlés par des instruments. Le rythme cardiaque du conducteur est surveillé grâce à un transducteur placé sous son oreille pour mesurer l'afflux du sang dans le lobe de l'oreille, méthode qui est, dit-on, efficace pour mesurer le rythme cardiaque.

Simulation de piquets

Une expérience, destinée à tester les réactions du conducteur qui voit tomber des piquets devant sa voiture, a été

réalisée en utilisant le simulateur et a également fait l'objet d'essais sur la route, en utilisant des piquets de plastique. Au cours de l'expérience à l'aide du simulateur, le conducteur regarde un grand écran argent installé devant son "véhicule". Les piquets défilent très rapidement devant le conducteur, soudain, l'un d'entre eux tombe, et le conducteur tourne le volant pour éviter le piquet sur la route. S'il n'y parvient pas, il entend le bruit de l'objet qu'il aurait heurté.

On envisage également de tester d'autres cas d'accident.

"Par exemple, nous pourrions tester un conducteur en état d'ivresse et surveiller ses réactions (grâce au graphique informatique). Nous pourrions étudier quels effets ont les tranquillisants et les sédatifs sur un conducteur", suggère M. Lloyd Reid, maître de conférences en aérospatial à l'Université, qui dirige le programme de recherche.

General Motors of Canada Limited, le ministère des Transports et des Communications de l'Ontario et le ministère des Transports du gouvernement fédéral ont accordé des subventions et fourni du matériel pour la poursuite du programme.

L'objectif est de mettre sur pied une banque de données informatiques permettant d'établir quelles sont les situations qui engendrent les accidents les plus dangereux, situations impossibles à tester sur la route en raison du danger qu'elles représentent pour les conducteurs.



M. L.D. Reid au volant d'un simulateur utilisé lors de tests de conduite.

Des Québécois à El Asnam

Dans le cadre de la reconstruction de la ville algérienne d'El Asnam, détruite par un tremblement de terre le 10 octobre dernier, 350 travailleurs québécois participeront à l'installation de maisons préfabriquées.

Leur première tâche est de transporter le matériel nécessaire, arrivé par bateau, du port de Mostaganem à l'emplacement choisi, près d'El Asnam. Au terme de leur séjour de trois mois, plus de 1 774 unités de logement seront installées.

Malgré l'handicap de la distance, la firme Treco, dont le siège social est à Saint-Romuald (Québec), a été la première à obtenir un contrat de construction de logements pour les sinistrés. Le contrat, d'un montant de \$70 millions, n'est cependant pas le premier que passe cette compagnie avec l'Algérie. En effet, depuis six ans, elle a construit près de 3 000 logements dans ce pays.

Raffinerie de mazout lourd

Une compagnie de Calgary (Alberta), Fluor Canada, réalisera les études préliminaires d'ingénierie en vue de la construction d'installations visant à valoriser le mazout lourd produit dans les raffineries de Montréal-Est, annonce un article du *Devoir*.

Ce consortium, regroupant six compagnies privées, Petro-Canada et la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), songe à investir \$1,5 milliard pour améliorer la capacité de raffinage de la région de Montréal.

Les études de Fluor Canada devraient se terminer en avril prochain. Dans l'inter valle, les participants privés du consortium — BP Canada, Gulf Canada, Impérial, Petrofina, Shell Canada et Texaco Canada — continueront d'étudier avec Petro-Canada et SOQUIP les structures appropriées pour le financement et la formation d'un consortium permanent.

L'usine de valorisation proposée contribuera à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance en réduisant les besoins de pétrole brut importé par la transformation, en essence et en distillats moyens, des combustibles lourds résiduels produits aux raffineries de Montréal.

Ce projet coûtera \$1,5 milliard (valeur de 1980). On commencera à élaborer les plans des installations vers la fin de 1981,

la construction devant commencer en 1982 et le démarrage de l'unité étant prévu pour la fin de 1985. La construction de l'unité créerait environ 1 500 emplois et l'exploitation des installations nécessiterait plus de 200 employés permanents, précise l'article.

Les installations seront conformes aux normes sur l'environnement établies par la Communauté urbaine de Montréal. De plus, elles auront un effet favorable sur l'environnement en diminuant la vente du mazout lourd aux industries et en remplaçant ce produit soit par le gaz naturel ou par l'énergie hydro-électrique.

Première résidence pour aveugles

Une résidence qui accueillera uniquement des handicapés visuels souffrant d'une seconde déficience physique ou mentale ouvrira ses portes à Ottawa au cours de l'été, annonce France Simard dans *Le Droit*.

Premier en son genre au Canada, le foyer FREFOR (Foyer de rééducation et de formation) est une initiative d'un groupe de dix bénévoles de la région d'Ottawa intéressés au mieux-être et à l'intégration des handicapés visuels à leur environnement.

La présidente du groupe, Mme Barbara Reesor, a expliqué au *Droit* que le Centre recréerait une atmosphère familiale. Il ne pourra donc pas accueillir plus de huit personnes.

De préférence âgés de 18 ans et plus, les membres de la famille FREFOR pourront demeurer à leur nouveau domicile aussi longtemps qu'il leur plaira. "Ce sera comme dans une vraie famille; un jour certains partiront et d'autres arriveront pour que nous les aidions à leur tour à obtenir un certain degré d'instruction", a déclaré Mme Reesor.

Affiliée au réseau des résidences *Cheshire Homes*, la maison FREFOR sera financée par des subventions du gouvernement de l'Ontario et par un fonds destiné à assurer le roulement de l'organisme.

On pourra y accueillir des pensionnaires d'Ottawa et de l'Est ontarien sans distinction de race, de couleur, de langue, de sexe ou de religion, a spécifié Mme Reesor.

Jusqu'à présent, le groupe de fondateurs a l'appui de l'Institut national canadien pour les aveugles et des *Cheshire Homes* de l'Ontario.

Un Canadien, président d'une association américaine

L'Association américaine pour l'avancement des sciences a tenu sa 147^e rencontre à Toronto au début du mois.

Ces assises se sont terminées par l'élection d'un Canadien, M. Allan Bromley, au poste de président. M. Bromley est actuellement professeur de physique à l'Université Yale.

L'Association américaine pour l'avancement des sciences compte plus de 150 000 membres et 300 associations affiliées.

Au cours des six jours qu'a duré cette conférence, plus de 3 200 participants ont discuté d'un grand nombre de sujets scientifiques allant des problèmes abstraits, tels que la spirale logarithmique chez les mollusques, aux problèmes concrets, par exemple, l'approvisionnement en énergie.

Hausse des indemnités pour les bovins condamnés à l'abattage

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé une hausse du taux des indemnités versées aux agriculteurs pour les bovins condamnés à l'abattage dans le cadre des programmes du ministère de l'Agriculture pour l'éradication de la brucellose et de la tuberculose.

Depuis le 23 décembre 1980, les agriculteurs reçoivent jusqu'à \$1 800 pour les bovins laitiers de race pure, \$1 200 pour les bovins laitiers croisés, \$1 500 pour les bovins de boucherie de race pure et \$1 000 pour les bovins de boucherie croisés.

En 1979-1980, 11 680 bovins ont été condamnés à l'abattage en vertu du programme fédéral d'éradication de la brucellose. Les indemnités versées aux agriculteurs ont totalisé \$5,3 millions.

Dans le cadre du programme d'éradication de la tuberculose, l'on a abattu 727 bovins et les indemnités payées ont atteint \$390 000.

Au 30 novembre 1980, on comptait 109 troupeaux en quarantaine à cause de la brucellose; il y en avait 200 à la même époque l'année d'avant. Quelque 1 500 troupeaux étaient en quarantaine en 1976.

"L'état sanitaire du cheptel canadien est l'un des meilleurs du monde, a déclaré M. Whelan. Cette situation est principalement attribuable à l'efficacité de nos programmes d'éradication des maladies."

La chronique des arts

La chanson folklorique vue par les illustrateurs québécois

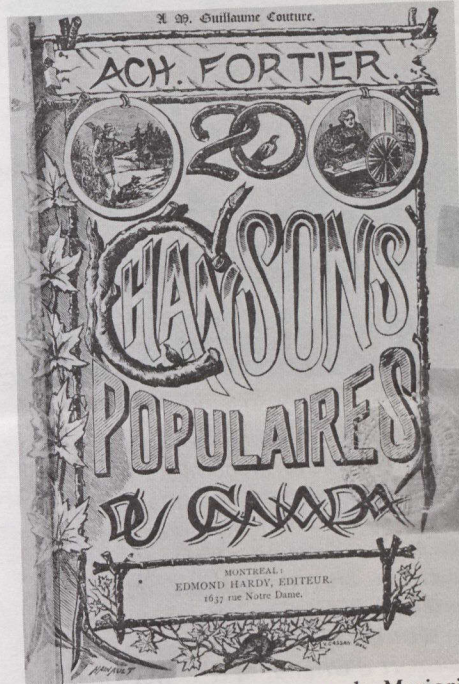
L'illustration de la chanson folklorique au Québec a fait l'objet d'une exposition récente du Musée des beaux-arts de Montréal; on pouvait y admirer quelque 90 dessins originaux, illustrations et recueils de chansons, ainsi que des oeuvres inspirées par la tradition folklorique.

Intérêt pour la chanson folklorique

Au milieu du siècle dernier, l'intérêt des intellectuels pour la chanson folklorique, en qui ils voyaient le témoignage d'une culture, conduisit à la publication de recueils et études de chansons et contes folkloriques, le plus souvent accompagnés d'illustrations. Ce phénomène devait transformer radicalement la chanson folklorique: désormais, l'imprimé allait en devenir le nouveau mode de diffusion.

L'Exposition présentait différents aspects de l'illustration de la chanson folklorique. On pouvait y voir, par exemple, un groupe de notes, esquisses et dessins réalisés par Arthur Lismer pour le chansonnier de Marius Barbeau *Aux armes, Canadiens* (dont des exemplaires furent distribués aux soldats durant la Deuxième Guerre mondiale).

Parmi les autres dessins devant servir d'illustration à des recueils de Barbeau,



l'Exposition présentait ceux de Marjorie Borden pour *Dansons à la ronde et Les Enfants disent*, deux chansonniers destinés aux enfants. On y retrouvait aussi le recueil d'Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, dont la couverture est illustrée par Power et Dawson, et les



Dessin de Jean-Baptiste Lagassé pour un char allégorique.

albums de *La Bonne Chanson* publiés par l'abbé Charles-Émile Gadbois, dans lesquels on retrouve les dessins de plusieurs illustrateurs.

L'Exposition présentait également des pièces d'art populaire inspirées par la chanson folklorique. Parmi celles-ci, notons une couverture de laine brodée (1870) illustrant la chanson *La Perdriole*, un dessin de S. Mary Bouchard de Charlevoix illustrant une berceuse, et des ceintures fléchées dont la technique de fabrication a été exposée lors des festivals de folklore des années 20 et dans les publications de Marius Barbeau sur le sujet. Elle présentait également photographies, dessins et maquettes des chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste de 1928, dont le thème était celui de la chanson folklorique.

Prix musical à un Canadien

Un jeune violoniste canadien, M. Peter Oundjian, a gagné le premier prix du Septième Concours international d'exécution musicale de Vina-del-Mar (Chili). Le Prix s'accompagne de US \$3 000. De plus, l'oeuvre exécutée par M. Oundjian a été télédiffusée par la télévision d'État chilienne.

M. Oundjian, un Torontois âgé de 25 ans, a été choisi parmi 13 participants venus d'autant de pays, et par un jury de six membres de six pays différents.

Le concours est organisé totalement par les autorités municipales de Vina-del-Mar; en 1980, il était consacré entièrement au violon.

La diffusion de l'information sur ce concours aux diverses associations musicales et écoles se fait chaque année par l'intermédiaire des ambassades chiliennes à l'étranger. Les inscriptions au concours sont individuelles et ne résultent donc pas d'une pré-sélection opérée par une association ou une institution d'enseignement. M. Oundjian, qui étudie actuellement à l'école Julliard, à New York, envisage un retour prochain au Canada. Il prévoit aussi faire une tournée dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, peut-être au printemps prochain.

Notons que, l'année précédente, une chanteuse canadienne, Michèle Boucher, s'était classée troisième à ce concours, tandis qu'une autre Canadienne, Barbara Carter, avait gagné, en 1975, le second prix (mention Chant).

Nouvelles brèves

Le ministre de l'Agriculture a annoncé que certains usages des chlorophénols sont maintenant interdits. Cette mesure, qui touchera l'utilisation tant commerciale que domestique d'un agent de conservation courant du bois, le pentachlorophénol (PCP), s'imposait à la suite d'une récente réévaluation des produits chimiques par les scientifiques du ministère de l'Agriculture.

Le gouvernement a acheté de la société General Motors Canada 353 camions à quatre roues motrices de 0,75 tonne, destinés aux bases des Forces armées. General Motors avait fait la plus basse des quatre soumissions pour ce contrat d'environ \$3 millions. Le ministre des Approvisionnement et Services et le nouveau président de General Motors Canada ont signé le contrat le 12 janvier au cours d'une visite à la chaîne de montage de la compagnie à Oshawa (Ontario).

De nombreux spécialistes de l'industrie houillère participeront, à la fin mai, à un symposium sur le charbon qui sera au programme de la soixantième conférence annuelle de l'Institut canadien de la chimie. L'on y attend, entre autres, des savants d'Australie, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, du Japon, de Pologne, de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Le salaire des députés de l'Assemblée nationale du Québec a augmenté de 6 p. cent. En 1981, les émoluments d'un simple député seront de \$33 110 (contre \$31 236 en 1980). A ce salaire, s'ajoute une allocation non imposable de \$7 500. Les ministres et le chef de l'Opposition toucheront \$63 690 (contre \$61 816). Le premier ministre recevra \$76 153 (contre \$72 936).

L'état de la presse écrite et parlée au Québec fait l'objet d'un ouvrage publié

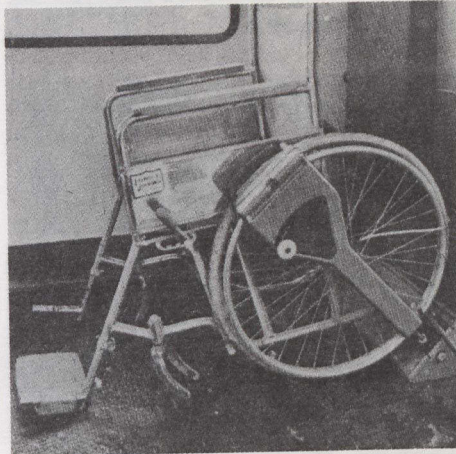
Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.



Une compagnie québécoise, Douglas Ball Inc., a mis au point un système qui permet de mieux immobiliser les chaises roulantes dans les petits autobus spéciaux servant au transport des personnes handicapées. Le système comprend un cale-roue, un bras de retenue qui fixe le fauteuil à la fourgonnette et une ceinture de sécurité spéciale. Une compagnie de transport d'Ottawa, M & O Bus Lines, en fait l'essai actuellement.

Le commerce et... (suite de la page 2)

potentiel commercial; exportation de fruits et légumes mexicains au Canada; problèmes découlant des échanges commerciaux; solutions de rechange pour encourager un plus fort volume d'échanges, et activités visant à promouvoir les échanges entre les deux pays...

Les ministres canadiens et mexicains ont noté avec satisfaction l'établissement, sur la base d'arrangements convenus entre les gouvernements fédéraux, de bureaux provinciaux canadiens au Mexique et se sont dit d'avis que ces bureaux jouent un rôle utile dans le développement de relations bilatérales dans les secteurs de la promotion commerciale, de la culture et du tourisme...

Coopération internationale

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada a expliqué l'importance que son pays accorde à ses relations avec les Antilles du Commonwealth et s'est réjoui de l'intérêt accru du Mexique pour cette région, ainsi qu'en témoigne le programme de coopération énergétique mis sur pied par le Mexique et le Venezuela à l'intention des pays d'Amérique centrale et des Antilles, dans l'esprit du

par les éditions Québec-Amérique, à Montréal, et écrit en collaboration par 14 spécialistes de l'information. Prix: \$12,95 (Canada et États-Unis); \$16,95 (autres pays).

L'Université McGill offre à présent une bourse d'études supérieures en libertés civiques et droits de la personne. La bourse Saul Hayes, créée grâce à un don de \$100 000 de la fondation Saidye et Samuel Bronfman, perpétue la mémoire de celui qui fut longtemps vice-président et directeur du Congrès juif canadien.

L'Amérique latine fait une ouverture de plus en plus grande à certaines émissions des réseaux français et anglais de Radio-Canada. Ainsi, *L'Homme et la Musique* a été acheté dans sept pays de langue espagnole ainsi qu'à Porto Rico. La Colombie s'est porté acquéreur de 26 épisodes des *Beachcombers*, le Venezuela a acheté de nombreux documentaires, certains pris de l'émission *The Fifth Estate*. Une organisation de Porto Rico a marqué un grand intérêt aux spectacles mettant en vedette le jazzman Oscar Peterson.

plan énergétique mondial proposé par le Mexique aux Nations Unies.

Les ministres ont reconnu qu'il est de plus en plus urgent et important de réaliser des progrès concrets dans le secteur de la coopération économique internationale pour le développement. Le fait qu'en dépit de tentatives répétées il n'a pas été possible jusqu'à maintenant de négocier les ententes qui permettront l'amorce de négociations globales sur les matières premières, l'énergie, le commerce, le développement et les finances montre clairement qu'il est nécessaire de trouver et d'appliquer des formules permettant la mobilisation effective de la volonté politique nécessaire à la solution des principaux problèmes liés aux relations économiques internationales.

Les deux pays se sont engagés à explorer plus à fond l'une de ces formules: la convocation, en juin prochain, d'une réunion internationale sur la coopération et le développement à laquelle participeraient des chefs d'État et/ou de gouvernement. Les ministres sont convenus de continuer à participer activement aux préparatifs en vue de cette réunion et ont confirmé leur intention d'assister à la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères à Vienne...